Burundi : liberté provisoire pour Pierre Claver Mbonimpa

APA, 29-09-2014 Bujumbura (Burundi) - Le tribunal de Grande Instance de Bujumbura a libÃ©rÃ© provisoirement lundi le militant des droits humains et des dÃ©tenus, Pierre Claver Mbonimpa emprisonnÃ© depuis mai dernier a constatÃ© APA dans la capitale burundaise. Cette dÃ©cision fait suite Ã une expertise mÃ©dicale commanditÃ©e par le tribunal lequel a attestÃ© que la santÃ© M. Mbonimpa, hospitalisÃ© depuis trois semaines (photo), est en danger pour cause de plusieurs maladies incurables dont le diabÃ¨te aigu, l'hypertension artÃ©rielle aiguÃ«, la coronaropathie (atteinte des artÃ¨res coronaires), ainsi que des reins qui ne fonctionnent plus comme il faut et les blessures dans les poumons.

La dÃ©cision du tribunal stipule que Pierre Claver n'est pas autorisÃ© Ã quitter la mairie de Bujumbura, ne peut pas se rendre aux aÃ©roports sans autorisation du tribunal et qu'il devra se prÃ©senter devant la justice chaque fois que la justice le demandera. M. Mbonimpa Ã qui aucune caution n'a Ã©tÃ© exigÃ©e lors de sa libertÃ© provisoire, Ã©tait accusÃ© d'atteinsÃ»retÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure de l'Ã‰tat et de faux et usage de faux pour avoir livrÃ© des informations en rapport avec d'Ã©ventuels entraÃ®nements paramilitaires de jeunes burundais proche du pouvoir en RDC. La pression nationale et internationale pesait lourdement sur le pouvoir de Bujumbura qui Ã©tait priÃ© Ã le libÃ©rer sans aucune condition.